



Diplôme Inter Universitaire de thérapies comportementales et cognitives

Responsable à l'USMB : Pr M. Bouvard

Responsables à Lyon1 : Dr X. Perrot et Dr. G. de la Chapelle

DIU-TCC@univ-lyon1.fr

Programme provisoire de la 3eme année (2021-2022)

ATTENTION

Le programme de seconde année ainsi que les examens ayant été décalés en septembre, le programme de 3eme année commencera plus tardivement qu'habituellement. Pour retrouver une année universitaire avec la fin des cours en juillet, quelques sessions sont sur 3 jours (jeudi, vendredi et samedi).

Le contenu des cours et les sessions sont donnés à titre informatif, des modifications risquent de se produire du fait des conditions sanitaires

N° lieu	date	horaire	Titre
1 Chambéry	26 novembre	9H-12H30 13H30-17H	Th dialectique
	27 novembre	9H-12H30 13H30-17H	Th dialectique
2 Lyon	9 décembre	9H-12H30 13H30-17H	Th des schémas
	10 décembre	9H-12H30 13H30-17H	Th des schémas
	11 décembre	9H-12H30 13H30-17H	Th des schémas
3 Chambéry	13 janvier	9H-12H30 13H30-17H	Th holistique
	14 janvier	9H-12H30 13H30-17H	supervision
	15 janvier matin	9H-12H30	supervision
	15 janvier ap midi	13H30-17H	Echelles n°3
Chambéry	4 février	9H-12H30 13H30-17H	Processus transdia.
	5 février	9H-12H30 13H30-17H	supervision
Lyon	10 mars	9H-12H30 13H30-17H	Anorexie mentale
	11 mars	9H-12H30 13H30-17H	Techniquedédéconditionnement par stimulation bilatérale
	12 mars	9H-12H30 13H30-17H	Techniquedédéconditionnement par stimulation bilatérale
Lyon	1 avril	9H-12H30	Plasticité cérébrale
	1 avril ap midi	13H30-17H	Supervision th schémas
	2 avril	9H-12H30 13H30-17H	supervision
Lyon	22 avril	9H-12H30 13H30-17H	mindfulness
	23 avril	9H-12H30 13H30-17H	En attente
Chambéry	6 mai	9H-12H30 13H30-17H	rescénarisation
	7 mai	9H-12H30 13H30-17H	perfectionnisme
Lyon	3 juin	9H-12H30 13H30-17H	supervision
	4 juin	9H-12H30 13H30-17H	Séminaire spécial
Lyon	24 juin	9H-12H30 13H30-17H	ACT
	25 juin	9H-12H30 13H30-17H	supervision
Chambéry	8 juillet	9H-12H30 13H30-17H	Supervision
	9 juillet	9H-12H30 13H30-17H	Supervision

Modalités de contrôle de connaissance 3e année

Ne peuvent se présenter à l'examen que les étudiants étant à jour de leurs frais d'inscription et étant présent à au moins 80 % des enseignements

Assiduité complète aux séances de supervision.

EXAMEN (deux sessions)

En **troisième année**, le niveau des connaissances est évalué

1/ Par une **épreuve orale de contrôle des connaissances** notée sur 20 points et validée en cas d'obtention d'une note au moins égale à 10/20 ;

2/ La **rédaction d'un mémoire**. Il consistera en l'étude d'une expérience personnelle de thérapies de 4 cas. Il utilise les méthodes d'évaluation et les méthodes thérapeutiques qui ont

été étudiées au cours de la formation. Le travail du mémoire est noté de 0 à 20, une note inférieure à 10 entraîne un ajournement pour le mémoire.